



PROPOSITIONS ET POSTULATS DU CONSEIL GÉNÉRAL - CLASSÉS

Proposition n°	Sujet (titre/mots clés)	Texte	Auteur	Entrée en force	Suivi/Réponse	CC	Bureau CG
29	Maintien du coefficient d'impôt à 69.1	Les membres de la commission financière demandent que le Conseil communal présente au Conseil général le maintien de la réduction du taux d'impôt à 69.1 et que le sujet soit traité lors de la prochaine séance du Conseil général	Philippe Cerf	23.04.2024	La présentation a été faite lors de la séance du Conseil général du 01.10.2024 et le maintien du coefficient a été approuvé.	X	
28	Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire communal	Il est demandé d'étudier la possibilité d'installer des bornes de recharge publiques sur le territoire communal. Aux endroits stratégiques, choisis pour leur utilité et leur impact positif sur la transition vers la mobilité électrique (auberge communale, éditilité, Park + Ride)	Batiste Jordan	12.12.2023	Le Groupe e a été contacté pour évaluer la faisabilité de l'installation de bornes de recharge publiques dans le secteur de l'administration, ce qui permettrait de mutualiser les travaux avec la borne Mobility. Le délai pour l'étude de faisabilité ainsi que le calcul des coûts est prévu pour la mi-mai. Cette question est ainsi liquidée en séance du 23 avril 2024	X	
27	Demande de création d'un emplacement Mobility à Avry	Demande que la commune intervienne auprès de Mobility pour la création d'un emplacement Mobility et idéalement, y mettre à disposition une voiture électrique	Laurent Vienne	12.12.2023	Un contact a été pris dans le courant du mois de mars avec la société Mobility pour l'installation d'une voiture électrique dans le secteur de l'administration. Un délai nous a été donné pour le début d'été pour nous faire parvenir une offre. Cette question est ainsi liquidée en séance du 23 avril 2024 + retrait de M. Vienne lors de la séance du Conseil général du 17 décembre 2024.	X	
26	Réduction des participations, taxes et émoluments	A la vue des résultats comptables très positifs de la Commune pour l'année 2022 et en espérant que les prochaines années soient autant prolifiques, l'Alliance Centre droit, consciente des défis liés à la dette communale propose néanmoins un geste pour les citoyens d'Avry. Nous proposons que le Conseil communal réfléchisse pour le prochain budget à différentes idées concrètes qui pourraient bénéficier à l'ensemble des citoyens d'Avry. Ces pistes de réflexions pourraient prendre le chemin de la réduction voir de la suppression, pour un certain temps ou définitivement de certains montants que les citoyens doivent payer pour participer à des activités en partie financées par la Commune. Une autre piste serait la possibilité de réduire certaines taxes ou certains émoluments dans la mesure du possible.	Gaëtan Mettraux	25.04.2023	En date du 12 décembre 2023, M. Jean-Marc Meyer informe le Conseil général des réflexions entreprises et informe qu'il considère la proposition traitée.	X	

24	Une application pour valoriser les sentiers pédestres de la commune	Une des mesures phares permettant de réduire les distances parcourues à titre de loisirs repose sur la valorisation de la mobilité douce et la mise en valeur des attraits naturels et paysagers de proximité. Dans ce contexte, le groupe AEM souhaite savoir si le Conseil communal poursuit des réflexions visant à promouvoir la mobilité douce au sein des espaces naturels de la commune et demande si le Conseil communal peut étudier la possibilité de créer une application numérique qui permet de mettre en valeur les attraits naturels locaux que cela soit sous une forme didactique (instruire) ou ludique (jouer).	Lauriane Sciboz	25.04.2023	Les propositions de randonnées qu'on trouve sur internet sont légion. Le Conseil communal estime donc qu'une mise en valeur supplémentaire de ces itinéraires par une application spécialement conçue ne constitue pas une priorité. Le sujet a été classé en séance du 23 avril 2024 par Marius Acherman.	X	
23	Suivi de l'atelier participatif et des études pour la ZIG Marie-Favre (parcelle RF 2934)	Le 7 mars a eu lieu un atelier participatif en relation avec la valorisation de la zone d'intérêt général (Marie-Favre). A l'issue de cet atelier, il a été évoqué de trouver une suite du processus soit dans un mandat d'études parallèles soit une autre forme de concurrence garant d'un projet final de qualité. Dans un souci de continuité et de représentativité des intérêts des citoyens de notre commune, l'Alliance Socialistes et Sympathisants propose que soit intégré dans le futur processus, au minimum un représentant de chaque groupe politique représenté au Conseil général	Peter Gamboni	25.04.2023	L'organisation du MEP est en cours, le jury a été choisi par le Conseil communal. Il est composé de quatre professionnels et de trois Conseillers communaux. Un groupe de suivi composé des membres de la commission d'aménagement, des autres Conseillers communaux, ainsi que d'un membre désigné par chaque groupe suivra les travaux du MEP lors de séances dédiées avec les membres du Conseil communal qui sont dans le jury. La réponse a été transmise en séance du 22 avril 2024. La question est livrée.	X	
22	Demande de défendre auprès des autorités supérieures deux points liés à la taxe relative à la défense-incendie.	L'Alliance Centre Droit demande que nos représentants communaux interviennent auprès du RSS afin qu'il soit examiné la possibilité que la taxe d'exemption soit réduite progressivement jusqu'à être à zéro. Le montant pourrait être prélevé directement sur les impôts ou sur la facture de l'ECAB. Le 2ème point concernait l'exemption des conjoints d'un pompier. Il est également demandé d'agir au niveau des autorités cantonales pour que la taxe non-pompier ne soit plus taxée pour les 18-40 ans mais soit perçue autrement (impôts, assurance bâtiment ou autres)	Joël Martin	13.12.2022	Un courrier a été adressé en date du 28 février 2023 au RSS et du 29 novembre 2023 au Conseil d'Etat. En date du 12 décembre 2023, le Conseil général est informé du résultat des démarches entreprises et la proposition est ainsi classée.	X	
21	Evolution du centre commercial d'Avry-Centre et de la mise en place de la halte CFF	Le Groupe Avry-en-Mouvement se préoccupe de l'évolution du centre commercial d'Avry-sur-Matran et également de la mise en place de la Halte CFF qui devrait être construite près dudit centre commercial	Mme Isabelle Python	29.03.2022	Réponse a été donnée dans la séance du 24 mai 2022	X	
20	Récolte des déchets verts	L'alliance Socialistes et Sympathisants demande au Conseil communal de rouvrir le dossier de ramassage et du tri des déchets verts afin de trouver des solutions satisfaisantes et économiques qui vont dans le sens d'un développement durable.	M. Jean-Philippe Holzer	14.12.2021	Réponse a été donnée dans la séance du 13 décembre 2022	X	
19	Analyser la possibilité de développer les zones 30 km/h. aux alentours de l'école primaire d'Avry : Route du Covy, Route des Fontanettes, Route des Murailles secteur ancienne laiterie, éventuellement d'autres	L'Alliance Centre Droit souhaite que les zones 30 km/h. soient développées dans les alentours de l'école primaire d'Avry : Route du Covy, Route des Fontanettes, Route des Murailles secteur ancienne laiterie, éventuellement d'autres, ceci afin de pouvoir sécuriser les enfants qui se rendent à l'école.	M. Joël Martin	11.05.2021	Réponse a été donnée dans la séance du 29 mars 2022	X	
18	Examiner la question d'une augmentation dans le budget 2022 du montant dévolu à l'aide aux devoirs en fonction des besoins recensés	Avry en Mouvement souhaite que le Conseil communal procède à un recensement des besoins d'aide aux devoirs, ce auprès des enseignants et des enfants, respectivement leurs parents. Nous pensons qu'un état des lieux est nécessaire au vu de la situation générale qui voit les conditions de vie de certaines familles se péjorer. La question est de savoir si l'offre d'aide est suffisante ou si des élèves en sont exclus.	Mme Isabelle Python	13.04.2021	Réponse a été donnée dans la séance du 26 août 2021	X	
17	AES, revoir les rabais sur les repas de CHF 3.- par enfant pour les revenus jusqu'à CHF 50'000.- ainsi que le tarif dégressif	AES, revoir les rabais sur les repas de CHF 3.- par enfant pour les revenus jusqu'à CHF 50'000.- qui semble non utilisé ainsi que le tarif dégressif qui semble insignifiant et ne pas tenir compte des familles à faibles revenus ou des familles nombreuses.	Mme Isabelle Python	09.12.2020	Réponse a été donnée dans la séance du 14 décembre 2021	X	
16	Réalisation d'un sentier piétonnier - Fontanettes Est	Au vu de la situation actuelle de notre PAL, il est demandé si la commune pourrait se charger de la réalisation de ce sentier et de se retourner ensuite vers les promoteurs pour négocier une participation quelconque.	Peter Gamboni	17.12.2019	Réponse a été donnée dans la séance du 9 décembre 2020	X	

15	Réalisation de deux abris couverts aux arrêts de bus "Fontanettes" et "Les Agges"	Il est demandé au Conseil communal la réalisation de deux abris couverts aux arrêts de bus « Fontanettes » et « Les Agges »	Bernard Roussel	17.12.2019	Réponse a été donnée dans la séance du 9 décembre 2020	X	
14	Structure communale pour promouvoir l'installation de panneaux solaires photovoltaïques	Le Conseil communal met en place un groupe de travail "panneaux photovoltaïques"	Nicolas Favre	15.05.2019	Réponse a été donnée dans la séance du 21 septembre 2020	X	
13	Parcage sauvage Impasse de Cheiry	M. Jean-Marie Vonlanthen rapporte les inquiétudes des habitants de l'Impasse de Cheiry concernant le parcage sauvage des clients d'AvryMed ou des ouvriers de Sofraver sur le trottoir ou le talus en face, propriété de la commune. Il demande si le Conseil communal pourrait intervenir avant qu'un accident ne se présente	Jean-Marie Vonlanthen	22.05.2018	Réponse a été donnée dans la séance du 14 mai 2019	X	
12	Composition d'un tribunal arbitral	« La convention sur les infrastructures du nouvel Avry-Centre prévoit en son article 13 que tout différend sera porté à la connaissance d'un Tribunal arbitral. En conséquence et si ce Tribunal arbitral n'a pas encore été composé, je suggère que la commune prenne les devants afin de le mettre en place. Il s'agit de trouver un juge qui représentera les intérêts de la commune ainsi que se mettre d'accord avec la Migros pour le surarbitre. De plus, par le biais d'une convention d'arbitrage, fixer les modalités de ce tribunal, notamment, les délais, les frais de procédure et les problèmes de récusation.	Chantal Hayoz	22.05.2018	Réponse a été donnée dans la séance du 14 mai 2019	X	
11	Grille des tarifs de l'AES à revoir	Le groupe de l'Alliance socialistes et sympathisants souhaiterait qu'on réfléchisse à un rééchelonnement du système des échelles en prévoyant notamment un échelon entre CHF 60'000.- et CHF 80'000.-, si une éventuelle baisse des tarifs pour les bas revenus ne devait pas être proposée. Il faudrait au préalable avoir des informations sur le nombre d'élèves inscrits dans les différentes tranches de revenus afin d'évaluer si les bas revenus ne sont pas sous-représentés et d'en estimer les raisons.	François Bouverat	22.05.2018	Une nouvelle grille sera soumise au Conseil général en décembre 2018	X	
10	Grille des tarifs de l'AES à revoir	Afin d'avoir une meilleure répartition des tarifs pour toute la population d'Avry, le groupe Avry en mouvement propose d'ajouter deux nouvelles tranches dans la rubrique « Revenu déterminant » de la grille des tarifs de l'AES. Il s'agit des deux tranches suivantes : 60'000.- francs à 80'000.- francs et de 100'000.- francs à 125'000.- francs.	Myriam Guillet et Pauline de Chambrier	22.05.2018	Une nouvelle grille a été soumise et approuvée par le Conseil général du 11 décembre 2018	X	
9	Cheminement des élèves du CO	Il est demandé au Conseil communal d'examiner le cheminement des élèves du CO à la Rte des Murailles avec la proposition de prolonger le trottoir Ouest entre l'arrêt de bus et le trottoir existant.	Nicolas Favre	12.12.2017	Réponse a été donnée dans la séance du 14 mai 2019	X	
8	Implications du nouveau centre commercial Migros sur la commune	Le Conseil communal devra répondre aux questions suivantes : - Quelles sont les positions des CFF, du canton et du Conseil communal concernant l'avenir de la gare de Rosé? - Quelles sont les prévisions de la commune pour les nouvelles infrastructures qui seront occasionnées par l'augmentation future de la population (écoles, sport, eau etc.)? - Quelles sont les mesures demandées et prévues par le Conseil communal concernant les surcharges supplémentaires de trafic sur les axes routiers Payerne - Fribourg et Avry - Matran? - Quelles sont les mesures prévues, comme par exemple des voies séparées, pour permettre aux bus de circuler sans encombre en dehors du nouveau centre même aux heures de pointe ?	Nicolas Favre	31.10.2017	Une réponse a été donnée dans la séance du 08 janvier 2018 yc pour l'eau et le chauffage. Reste encore à traiter les répercussions sur l'école	X	
7	Réalisation d'un sentier piétonnier - Fontanettes Est	Le Conseil général demande au Conseil communal de lui faire une ou des propositions, y compris leurs coûts, pour la réalisation d'un sentier piétonnier entre la route des Fontanettes et le nouveau quartier de l'« Impasse de Cheiry » en-dessous de la route cantonale.	Nicolas Favre	31.10.2017	Réponse a été donnée dans la séance du 14 mai 2019	X	

6	Création d'une commission de fusion	L'institution d'une Commission de fusion permanente devrait permettre d'associer le Conseil général aux réflexions stratégiques menées par l'Exécutif et les membres de l'Assemblée constituante. Cette commission n'aura pas la responsabilité de prendre des décisions, mais qu'elle aura pour but d'élargir les réflexions et le débat et de soutenir les trois délégués à l'assemblée constitutive.	J-Damien Meyer	31.10.2017	Election le 12 décembre 2017 des membres		X
5	Utilisation de l'Aula du CO de Sarine Ouest	Une convention cadre a été signée le 4 août 2008 entre l'Association du CO et la commune d'Avry pour l'utilisation de l'aula par la commune d'Avry. Lors de l'assemblée communale du 23 juin 2004, un montant de CHF 180'000.00 a été voté. Ce montant devait servir d'une part à acheter un droit d'utilisation et d'autre part à apporter un minimum d'équipements supplémentaires pour une utilisation villageoise de l'aula. Il semblerait que la convention précitée ait été totalement oubliée ou supprimée de façon unilatérale par l'Association du CO. Le groupe Avry en mouvement estime qu'il appartient au Conseil communal de corriger cette erreur et de faire appliquer la convention signée entre Avry et l'Association et de rembourser les sociétés locales qui ont reçu des factures erronées depuis 2014.	Isabelle Python	21.03.2017	Réponse transmise en séance du 25.09.2018	X	
4	Encombrement des routes autour du nouvel Avry-Centre	La congestion des routes devrait être un sujet de discussion important dans ce cadre des discussions concernant le projet du nouvel Avry-Centre. M. Favre demande au conseil communal d'exiger des aménagements routiers adéquats que ce soit de la route en direction de Fribourg et du nœud routier de Matran.	Nicolas Favre	21.03.2017	En attente d'une réponse	X	
3	Nouvel Avry-Centre, emplacement de la gare routière à discuter lors des rencontres avec la Migros	L'emplacement choisi pour la gare routière semble inapproprié pour M. Favre car il l'estime trop compliqué à atteindre et surtout il fera perdre trop de temps aux bus. L'endroit idéal serait le long de la route sur l'emplacement actuel du MacDo	Nicolas Favre	21.03.2017	Réponse a été donnée dans la séance du 08.01.18. Point à suivre comme mentionné dans ladite séance.	X	
2	Réaménagement place de jeux	La place de jeux de l'école qui a bientôt 20 ans d'âge, mérite d'être réaménagée et complétée.	Raphaël Sciboz Myriam Guillet	14.12.2016	Des jeux avaient été choisis par un groupe de travail. Ceux-ci devaient être validés par le Conseil communal et posés par le personnel de l'école. Toutefois, un rapport du BPA a conclu à une insécurité de certains jeux par rapport à des critères tels qu'espace de chute, espace libre, garde-corps, balustrades, surfaces amortissantes et qualité du bois. Dans le but de réaliser ces travaux, un crédit ad hoc a été soumis au Conseil général et approuvé.	X	
1	Demande pour le prolongement du trottoir sur la route de Seedorf	En regard de la zone 30km/h sur le tronçon de Seedorf qui s'arrête à la rue Marie Favre, le panneau de limitation de vitesse de 50km/h sera déplacé et rapproché du village. M. Martin estime qu'il n'y a pas de sécurité pour les personnes qui se rendent au terrain de foot ni pour ses enfants qui se rendent à pied à l'école. Il demande que le trottoir soit prolongé depuis la rue Marie Favre jusqu'au terrain de foot, et que cette réalisation soit prévue au budget 2017.	Joël Martin	20.09.2016	Une analyse et des négociations sont en cours, info du CC du 31.10.2017. Selon information du 22 mai 2018, le Conseil communal n'a pas abouti à un accord avec le propriétaire concerné. La question déposée est en l'état close.	X	